

Les fondements et les racines de l'intelligence économique « à la française » : analyse des discours politiques et institutionnels (1990-2000)

Pascal FRION

pascal.frion@univ-poitiers.fr

Doctorant au CEREGE (EA 1722), Iae de Poitiers - France (3ème année)

Nicolas MOINET

nicolas.moinet@iae.univ-poitiers.fr

Professeur des Universités à l'Iae de Poitiers, chercheur au CEREGE (EA 1722) - France

Les fondements et les racines de l'intelligence économique (IE) à la française, ont été peu étudiés à ce jour et il n'y a pas encore eu de bilan de grande ampleur des actions menées en IE pour l'ensemble des différents acteurs concernés : personnalités politiques, Etat, chambres consulaires, consultants, éditeurs de logiciels, entre autres. L'IE s'est développée en France à partir d'un ensemble de discours politiques et d'intérêt général à partir des années 1990 [1]. Nous allons ici explorer les éléments sous-jacents de ces discours sur la période des années 1990 et 2000. Nous nous intéressons à la représentation de l'intelligence économique et aux processus qui ont fabriqué (et qui continuent de fabriquer) cette représentation [2, p. 38]. Cet se veut donc une tentative d'identification, de synthèse et d'analyse des discours politiques et d'intérêt général de l'IE en France à ce jour.

1 Les principaux discours identifiés et leurs auteurs

1.1 Les précurseurs des discours politiques

Les premières intentions d'intérêt général ne viennent pas d'hommes ou de femmes politiques. Elles sont probablement dues à des personnes telles que (par ordre alphabétique) : Philippe Baumard, Jean-Marie Bonthous, Philippe Caduc, Philippe Clerc, Bernard Esambert, Robert Guillaumot, Christian Harbulot, Jean-Louis Levet, Henri Martre, Bernard Nadoulek, le Préfet Rémi Pautrat, le Général Jean Pichot-Duclos, notamment. Ces auteurs interviennent pour l'intérêt général mais ne sont pas des personnalités politiques pour la plupart. L'intelligence économique n'a pas été adoptée facilement par la sphère politique.

Nombreuses personnalités politiques jusqu'au plus haut niveau de l'Etat en France se sont intéressées à la notion de l'IE (Edith Cresson notamment), mais elles se sont aussi beaucoup méfiées de son image. Il a fallu un certain courage politique pour s'emparer de ce sujet complexe. Par exemple, le président de la république française en 1997, avait d'abord décidé de participer aux premières assises Régionales de l'IE à Caen, avant de se rétracter, probablement par crainte de brouiller son discours puis son image dans un possible amalgame entre IE et l'espionnage.

3.2 Quelques personnalités ayant contribué au discours politique et d'intérêt général en IE en France.

- Edith Cresson est la personnalité politique qui permet d'initier les travaux du rapport Martre (92-93). L'expression « intelligence économique » est utilisée dans le titre du rapport ! C'est probablement la première fois que cette expression est utilisée dans un média de la sphère publique (le rapport Martre est publié à la Documentation Française qui a vocation à publier des travaux issus de la sphère publique en France). Au delà d'Henri Martre (ancien Pdg de l'Aérospatiale et alors Président de l'Afnor), trois auteurs apparaissent au grand jour et ne cesseront jusqu'à 2010 au moins, de prononcer des discours sur l'IE : Philippe Clerc, Christian Harbulot et Philippe Baumard. Une première définition est proposée qui continue aujourd'hui d'être très largement utilisée. Dans le rapport Martre, la volonté de se démarquer de la documentation et de la veille technologique est perceptible. Mais comme le font remarquer Paturel et Richomme-Huet « il faut bien reconnaître que la définition ne permet pas de progresser significativement et de percevoir concrètement de quoi il s'agit par rapport à d'autres concepts telle la veille » [3, p. 489] ;
- Jean Arthuis, alors Ministre de l'Economie et des Finances (1997) évoque que l'IE dépasse les aspects documentaires et englobe la stratégie ;
- Hervé de charrette, alors Ministre des Affaires Etrangères, évoque le notion de « diplomatie économique », (1997) ;
- Mais s'il ne fallait retenir qu'un homme politique qui a contribué au discours en IE en France, ce serait Bernard Carayon, pour avoir tant porté le discours de l'IE en France et assuré par plusieurs centaines de conférences le service après-vente de son rapport . « La proposition du député Bernard Carayon de lancer une politique publique d'intelligence économique a eu un grand avantage : elle a extrait le sujet du cénacle des experts pour le placer dans la sphère politique » [4, p. 20] ; Bernard Carayon est perçu comme le père de la politique publique d'IE en France [5, p. 29] ;
- à noter l'intérêt du Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin (« notre pays semble se heurter à un manque de motivation ou de sensibilisation par rapport à la fonction d'IE » (2003) à la suite d'edith Cresson ou de René Monory qui avait signé la préface d'un ouvrage sur l'IE en 1997 [6] ;
- notons que pour le Préfet Rémi Pautrat « Nous ne sommes plus à l'ère des « pionniers » de l'intelligence économique. Tout a été dit ou écrit. Il faut agir » [7] ;
- Alain Juillet. Haut Responsable à l'IE. Définition de l'IE : « maîtrise et protection de l'information stratégique pour tout acteur économique » (2004-2009) ;
- Dominique de Villepin, en tant que Premier Ministre, charge Bernard Carayon d'un nouveau rapport en 2005 ;
- Nicolas Sarkozy, en tant que Ministre de l'intérieur, lance une initiative de grande ampleur pour l'intelligence économique territoriale [8, p. 9-10]. Il faut dire qu'il est conseillé par un Préfet très au fait de cette question : Claude Guéant ;
- Roger Mongereau dirige une mission et rédige un rapport sur l'IE au Conseil économique et Social (2006) [9] ;
- Cyrile Bouyeure est nommé Coordinateur ministériel à l'intelligence, et à ce titre, il prend désormais régulièrement position dans le discours sur l'IE en France ;
- Enfin, Olivier Buquen est nommé en 2009 Délégué Interministériel à l'Intelligence Economique.

2 Les principaux grands thèmes évoqués dans les discours politiques ou d'intérêt général en IE

Nous présentons maintenant les principaux thèmes dans les discours et dans l'imaginaire des personnes politiques et institutions qui s'emparent du sujet de l'IE en France, sur la période des années 1990 à 2010.

- **L'ouverture du monde, la complexité qui augmente, l'augmentation des rythmes, la réduction des espaces.** Le monde change et les pays et les entreprises doivent réagir à cette nouvelle situation ;
- **la compétitivité, la performance.** L'IE est la réponse moderne aux besoins de compétitivité, de performance ;
- **L'IE vient des Usa,** où elle a été diffusée à l'origine, plutôt comme une pratique d'entreprise. En France le discours a été adapté pour davantage de recours à l'Etat ;
- **du binôme au triptyque de l'IE** : d'abord présentée comme un couple offensif (opportunités) et défensif (menaces) , l'IE est désormais souvent présentée comme un triptyque constitué de la veille (acquisition et analyse de l'information), de la protection et de l'influence ;
- **la veille** : le premier pas vers l'intelligence économique dans la majorité des discours. L'IE a régulièrement été réduite à la notion de veille ;
- **la protection, la sécurité** : « ni naïf ni parano » [10, p. 4] ; [11, p. 58]. De nombreux sujets, comme la sécurité informatique, la propriété industrielle, sont parfois regroupés sous le vocable d'IE ;
- **l'influence, le lobbying.** Souvent décriées par manque de connaissance, de naïveté, ou par une morale économique très stricte, les notions d'influence et de lobbying se justifient dans le discours par le fait qu'il n'est plus suffisant d'avoir de bons produits pour vendre (par exemple : [12]) ;
- **le traitement de l'information, la gestion de l'information, la production de connaissances.** L'analyse de l'existant, transformation de l'information en connaissance ;
- **la décision.** Pour de nombreux auteurs, comme Martre par exemple [13], c'est la finalité de l'IE ;
- **pour tous les acteurs économiques.** « Certains pensent que l'intelligence économique est l'affaire de toutes les entreprises, grandes et petites, internationales et nationales, chacune à sa mesure et en fonction de ses capacités d'action. D'autres au contraire considèrent qu'elle en concerne que les grandes entreprises... » [14, p. 67]. La grande majorité des discours politiques se doit d'évoquer que l'IE concerne l'ensemble des entités économiques ; au niveau « humain », les discours mettent l'accent sur l'implication de « tous » les membres de l'entreprise [15], cité dans [2, p. 123-126] ; [16, p. 13] ;
- **l'information est une nécessité.** « La recherche de l'information pertinente est aujourd'hui de plus en plus vitale pour les entreprises » [17, p. 5] ; indispensable [18, p. 13] ; « Sans connaissance de l'environnement concurrentiel, il n'y a pas de victoire commerciale possible » [19, p. 67] ;
- **l'intelligence économique (et commerciale ou stratégique) est une nécessité.** « Dans un monde dominé par la toute-puissance de l'information, la pratique de l'intelligence économique est vitale pour la survie et le développement de nos entreprises, tout comme pour le maintien de nos pays à un certain niveau de puissance et d'indépendance » [20, p. 593] ;
- **l'exhaustivité.** Il a fréquemment été utilisé, et aujourd'hui encore, des termes mentionnant l'exhaustivité [21, p. 3] ; [18, p. 15]. Les rapports Martre et Mongereau mentionnent chacun plus de cent quarante fois les variantes du mot « tout, tout, toute, toutes » dans le sens de l'exhaustivité (en enlevant les expressions telles que « malgré tout » et « avant tout » qui sont surtout des figures de style). Le rapport Cétisme [22] , plus de quatre vingt fois, le rapport Carayon de 2003 [23], plus de soixante dix fois ;
- **L'IE est tournée vers le futur, l'anticipation, la prospective.** [14] ; [21, p. 35] ; Nicole D'Alméida dans [21, p. 65] ; [19, p. 43] ;
- **légalité, éthique, déontologie.** L'intelligence économique est légale, et ce qui n'est pas légal n'est pas de l'intelligence économique. Ce discours a été évoqué depuis le début et continue à être évoqué, quelque soit la taille de l'organisation, quelque soit le pays [24, p. 95] ;

- **état d'esprit, culture, dimension humaine.** L'IE est clairement et de manière répétée comme un « mode de pensée » [25], ayant des matrices culturelles [26], s'appuyant sur la culture du pays [27], [28], [29], [30] ;
- **la maîtrise de l'information.** C'est un des sujets qui semble le plus mis en avant, qui représente une sorte de synthèse des idées précédentes. La notion de maîtrise de l'information (stratégique) est souvent mise en avant, mais elle semble ne jamais avoir fait l'objet d'une présentation précise. Elle est mentionnée, par de nombreux auteurs, notamment dans le rapport Martre [24], plus de 40 fois.

Il existe une politique publique en intelligence économique en France

Cette politique publique a été appuyée par d'autres discours « économiques » et « sociaux » avec lesquels il y a eu un renforcement mutuel, notamment : augmenter les exportations ; améliorer la performance ; améliorer la compétitivité ; améliorer la qualité ; promouvoir l'innovation ; davantage d'ouverture du public vers le privé.

A qui s'adresse cette politique publique : aux (petites et moyennes) entreprises ; aux (grands) territoires ; à l'Etat.

Mais qu'est-ce qu'une politique publique ? D'ailleurs, dans son rapport de 2003, Bernard Carayon déclare que « L'intelligence économique devrait être une vraie et grande politique publique de l'Etat à l'instar de ce que sont les politiques de santé, d'environnement ou de fiscalité » [23, p. 7]. Suggéré par ces derniers propos, il a été étudié ce qu'était une politique publique. Le site web officiel qui présente les politiques publiques françaises (www.vie-publique.fr) mentionne l'IE, comme un détail de politiques publiques concernant la sécurité. Que l'expression de « politique publique » soit appropriée ou exagérée pour l'IE, elle participe à renforcer le discours visant à diffuser l'intelligence économique en France auprès de publics sensibles aux discours politiques, et cette réflexion théorique sur la sémantique, semble représenter un faux débat et peut ainsi être refermé. Ce flou dans la présentation de l'IE, de l'IET, de « politique publique » ou de politique d'entreprise, sur le public cible, etc. va se retrouver dans un flou certain dans le discours du bilan de cette politique. La politique publique en IE va-t-elle survivre, stagner ou se développer avec la Révision Générale de Politiques Publiques que l'Etat a engagé récemment ? Selon Martre [13], l'IE étant désormais rattachée à la présidence de la République, elle est institutionnalisée. Mais dans le même temps, les services déconcentrés de l'Etat voient leurs moyens fortement réduits.

3 Bilan critique des discours en intelligence économique

Il y a une grande homogénéité dans les discours publics et d'intérêt général, en IE, sur les quinze dernières années, en France. Il y a des discours qui sont plutôt défensifs et d'autres plutôt offensifs, par exemple, mais dans chaque domaine, il y a un fondement commun. Voyons maintenant au delà de ces fondements et tentons de lire à l'intérieur, et d'en retirer les éléments sous-jacents.

3.1 La taille des entreprises

La taille de l'entreprise a une influence sur l'IE, comme l'indique Marc Audigier [8]. Mais la plupart des discours évoque une proportionnalité entre les activités d'une petite entreprise et celles d'une grande entreprise.

Les notions de Pme, de Pmi sont souvent mobilisées, mais jamais détaillées et il devient impossible de savoir si les discours s'adressent à un entrepreneur individuel, à un artisan, une Tpe, une Petite Pme de quinze personnes ou d'une Grande Pme-Pme de deux cents à deux cent cinquante personnes (voire davantage ?) ou à l'ensemble de cette population. Des signes faibles sur le caractère « relativement modeste » ou « de petite taille » d'entreprises jusqu'à deux

cent cinquante personnes [31, p. 77], ou des anecdotes se référant à des petites entreprises qui comptent quand même trois cents personnes devant un parterre essentiellement représenté par des Chambres de Métiers, montrent que les discours des personnes politiques n'évoquent pas de distinction selon la taille des entités économiques. Alors, une entreprise de petite taille doit-elle copier le dispositif d'IE d'une grande entreprise de manière proportionnelle ? Une entreprise uni-personnelle doit-elle monter un dispositif cent mille fois plus petit que celui des plus grands groupes français ? Doit-on aborder les entreprises de petites tailles comme des petites « grandes entreprises » ou plutôt construire un discours qui part de l'entrepreneur et qui n'a pas forcément vocation à grossir en terme de nombre de salariés au delà de quelques personnes ou quelques dizaines de personnes ?

Si chaque entreprise peut bénéficier de l'esprit de l'IE, ce n'est pas pour autant que chaque entreprise doive s'engager dans le même genre de démarche. Ainsi, commencer par la veille dans une Tpe, est contreproductif dans bien des cas. Mais quel discours proposer si on enlève la veille à l'intelligence économique ? La racine qui représente l'action de « s'informer » doit être renforcée, aux dépens du fondements qui stipule que la veille est nécessaire. Maintenant l'action de « s'informer » doit être abordée de manière originale dans une entreprise de petite taille et ne doit pas être plaquée sur l'approche des grands groupes qui déclarent cibler et filtrer l'information.

3.2 La dimension humaine

La dimension humaine dans l'IE évoquée une première fois de manière approfondie, par Pierre Achard en 2005 [32], est relativement peu prise en compte dans les discours politiques en IE. Elle ne dépasse pas le niveau des intentions. D'une part parce qu'un discours politique n'a pas pour forme ni pour objectif de détailler, mais plutôt de généraliser, et également pour une autre raison, « la question du "comment faire" est souvent jugée triviale par les élites » selon Sylvie Trosa, Vice présidente du cercle de la réforme de l'état [33, p. 9]. Or, davantage dans une entreprise de petite taille que dans une entreprise plus grande, la dimension humaine, les pratiques informationnelles, les compétences informationnelles, aux niveaux intra et inter individuels sont plus importants, et l'organisation collective moins importante.

3.3 L'information existe

« l'information existe » [9, I-41]. L'information prend une place majeure dans le discours en IE. Elle est également souvent un élément sous-jacent présent implicitement. Par cet élément du discours, souvent repris explicitement ou implicitement, il faut comprendre plusieurs alternatives qui peuvent se combiner :

- une posture philosophique qui stipule que l'information existe (ce qui a pour implication pratique que l'IE et surtout la veille, fonctionnent uniquement avec de l'information qui existe et il devient délicat d'évoquer l'anticipation, la prospective et l'innovation, qui seraient établies uniquement à partir du passé). Cela implique une croyance en la répétition de l'histoire : le futur sera à l'image du passé et si nous avons l'information du passé, nous pouvons prédire relativement bien le futur ;
- une posture psychanalytique qui consiste à rendre explicite que l'information existe, et que l'information n'est pas centrale ! Le problème ne résiderait pas tant dans l'information existante et dans l'accès à l'information, que sans sa manipulation (notamment sa recherche, sa collecte, son analyse, son stockage). Cette expression de « l'information existe » a l'intérêt de déporter le débat ailleurs que sur la seule information : c'est une incitation à un enrichissement de la simple notion mécaniste de l'accès et de la transformation de l'information ;

- un soucis de poids demeure. S'il est relativement facile de collecter des informations sur des marchés mondiaux, largement évoqués dans les médias, étudiés par des milliers d'analystes financiers et industriels, il devient quasiment impossible de trouver une étude de marché sur la fermette de charpentes autour d'une ville moyenne en France. Dit autrement : pour une entreprise de petite taille, l'information utile n'existe pas autant que pour une grande entreprise ;
- que serait le sujet de l'intelligence économique sans l'information ? De même, que deviendrait l'informatique sans données dans l'ordinateur ? Les discours ont valorisé énormément l'information, et peut-être même survalorisé l'information. Ces « valorisations » nous dirait Gaston Bachelard [34], portent un aspect négatif.

La notion de « toute l'information (utile) pour décider » est vue des centaines de fois dans les principaux rapports officiels sur l'IE en France. Il s'agit d'un trait culturel analytique et positiviste que nous avons en France. Il se construit aussi sur le panopticon de Bentham [35, p.2] du mythe de l'observation totale.

3.4 L'IE doit se mettre en marche (uniquement) lorsqu'il y a une décision à prendre

Comme le fait remarquer Martre, nous faisons de l'IE lorsque nous devons prendre une décision (stratégique). Ainsi, une entreprise de petite taille, qui n'a pas à prendre de décision stratégique fréquemment, ressent moins le besoin de pratiquer l'IE [13]. En effet, selon Martre, l'identification d'une décision à prendre va déclencher l'intelligence économique et en particulier la recherche d'information. Toutefois, pour une majorité de personnes, la recherche d'information et la décision sont envisagées dans un ordre différent : une observation d'information permanente (la veille) fera apparaître des informations qui nécessiteront que des décisions soient prises. Nous voyons ici deux situations, deux fonctionnements et un débat jamais évoqué en profondeur en IE concernant la psychanalyse d'un individu (souvent un dirigeant) qui raisonne avec pragmatisme comme Martre le décrit, et celle d'un individu (un veilleur), qui raisonne sur le modèle de la collection et du travail de documentaliste constitué d'acquisition, de traitement et de diffusion [31, p. 157] comme une majorité d'écrits l'évoque.

Nous devons adopter une approche ethnologique afin d'identifier les modes de pensées et les modes d'actions chères à Levet [25], [36]. Les discours politiques et d'intérêt général évoquent la plupart du temps, un caractère permanent de l'observation (la veille). Le discours de veille permanente est séduisant dans l'absolu, mais souvent contre-productif pour les entreprises de petite taille, qui ne pensent pas être capables de surveiller l'information dont elles auraient besoin, en permanence (pour des raisons de ressources et de philosophie de travail différentes notamment). En rejetant la veille, les entreprises de petite taille qui ne distinguent pas la veille de l'IE, rejettent également l'IE. Il y a eu et il demeure une confusion entre l'expression d'intelligence économique et le terme de veille, surtout lorsque la veille est considérée comme obligatoire : « il ne peut y avoir de démarche d'intelligence économique sans une activité organisée de veille » [24, p. 58-59]. Depuis quelques années, le discours sur l'IE souhaite se démarquer de la veille. Et pourtant dans les années 2000, pour un fondement de ne pas vouloir opposer les actions, mais de vouloir envisager des complémentarités, il a été fréquemment entendu que l'IE et la veille n'étaient pas des notions distinctes mais complémentaires. Or, la veille et l'IE sont distinctes, c'est ce que nous dit Martre, dès 1994 : « A trop se limiter au concept de "veille", les activités liées à l'intelligence économique n'ont pas pu se développer » [24, p. 58-59]. Même si les deux sujets sont distincts, les deux termes et expressions ont quasiment toujours été utilisés comme des synonymes dans les discours. Il conviendrait de distinguer la veille de l'IE, ce qui aurait pour message original de suggérer à une entreprise de petite taille, de plutôt ne pas faire de veille permanente mais de se limiter à de l'IE ponctuellement [37]. Cette vision étant minoritaire, il conviendrait de développer son étude et de comparer les fondements et les racines des différentes propositions.

3.5 Une maturité qui grandit dans la culture de l'information

Dans les premiers discours, toute information était bonne à prendre, puis il a été souvent utilisé l'expression d'information utile (qui remonte à Martre, [24, p. 11]). Il semble que le glissement vers « l'information pertinente » et vers « l'information nécessaire », soit amorcé (« Selon la définition française, l'intelligence économique est la maîtrise et la protection de l'information stratégique utile pour tous les décideurs. Sur le plan pratique, c'est un état d'esprit, une méthode et des outils qui permettent de recueillir et de traiter toutes les données et informations nécessaires pour la prise de décision et l'accompagnement de sa mise en oeuvre » [20, p. 593]). Ainsi, il serait pris en considération que l'information ne porterait pas en elle-même la pertinence ni l'utilité. Ceci représente une certaine maturité vis à vis de l'information et ceci devrait aboutir à de nouveaux discours et à de nouvelles pratiques. L'information prend beaucoup de place en IE, peut-être trop de place. Surtout si nous lisons Le Moigne qui nous dit qu'il n'y a pas de lien direct entre information et décision. Mais alors, que deviendrait le discours en IE sans l'information (préalable) ? Cette maturité sur l'information, les dirigeants d'entreprises de petites tailles en sont davantage pourvus, même quand ils laissent à penser qu'ils refusent l'information [38], [39], [40].

3.6 Les éléments sous-jacents des discours politiques

Certains de ces éléments seraient à revisiter :

- l'environnement est analysable ;
- l'information existe : il faut affiner ou raffiner l'information et la transformer en connaissance ;
- l'IE correspond aux compétences documentaires : surtout de la collecte d'information (accès) et du traitement. L'accent n'est pas mis sur le questionnement stratégique en amont de l'information mais surtout sur son traitement/analyse en aval ;
- à plusieurs, on est meilleur pour comprendre et réfléchir ;
- on est capable de reconnaître l'information que l'on ne cherche pas (la rencontre, la sérendipité) ;
- l'information du passé et du présent est largement suffisante pour anticiper le futur (il y a une reproduction du passé) ;
- le maximum de variété possible (concept que les auteurs suggèrent d'appeler « l'information casino » basée sur la théorie des jeux à petite mise) ;
- le comptage fait la pertinence (approche positiviste) ;
- le risque. La surprise est un échec : on aurait du savoir, il faut faire de la veille pour savoir et réduire le risque ;
- l'information est une bonne chose, c'est le paradigme du progrès [41] il devient donc fondamental de l'acquérir, de la traiter (puis de la protéger et d'en diffuser une partie). Et comme l'information est perçue philosophiquement comme une bonne chose, et que nous sommes intelligents et bien organisés, la surinformation n'est pas perçue. Donc, le message - peut-être inconscient - transmis aux entreprises de petites tailles est de récupérer un maximum d'information et de la traiter. Ce n'est pas un discours adapté à une entreprise de petite taille, pour qui le paradigme du progrès ne s'applique pas autant ;
- la fonction publique préfère avancer sans précipitation et s'assurer de l'intérêt général au risque d'être trop lente, que de répondre rapidement à un intérêt particulier avec le risque de se tromper. De plus, l'administration ne prend pas partie sur le caractère concurrentiel franco-français, sauf à devoir trancher un différent juridique, ce qui n'est pas prendre partie mais rendre la justice du peuple pour l'intérêt général.

Ces éléments sous-jacents du discours politique et d'intérêt général sont loin de correspondre aux attentes et aux modes opératoires des entreprises de petites tailles.

4 En guise de conclusion

Nous basculons probablement d'un monde à un autre et nous tentons encore d'utiliser les fondements et nos concepts du monde que nous quittons. Il est temps de découvrir et de forger (temporairement) de nouveaux concepts et d'adopter de nouveaux vocabulaires et expressions. Il y a eu une percée du discours politique en IE, notamment dans la sphère étatique, de l'administration, du grand public et des entreprises de tailles conséquentes (les grandes Pme-Pmi et les grandes entreprises). Par contre, le discours politique en IE n'a pas percé auprès des entreprises de petites tailles. Les discours ont peu évolué entre le début des années 1990 et la fin des années 2010, ce sont souvent les mêmes personnes dont on retient le discours politique, institutionnel et d'intérêt général. Néanmoins, les discours des politiques publiques n'ont pas encore réussi à toucher les entreprises de petite taille directement. L'Etat et des nouveaux discours locaux et régionaux, vont-ils pouvoir adapter et traduire ces discours nationaux en des discours qui vont toucher directement les Ept ? Quels sont les acteurs relais potentiels du discours : les expert-comptables, les chambres consulaires, les consultants, les pôles de compétitivités, les administrations décentralisées, les corps intermédiaires, les réseaux territoriaux (tels que les Réseaux de Diffusion Technologique) ? Est-il prévu une animation et une coordination [31] de ces acteurs et de leurs discours ?

Enfin, une racine de l'IE qui n'a encore été véritablement évoquée dans les discours concerne les comportements informationnels, c'est à dire, la prise en compte de l'individu au coeur de la démarche, au niveau psychologique et sociologique notamment. Nul doute donc que l'IE suscite encore de nombreux développements dans un champ où la théorie et la pratique sont étroitement liés.

Bibliographie

- [01] Masson H. (2001), *Les fondements politiques de l'Intelligence Economique*, Thèse de Doctorat en Sciences Politiques, Université de Paris Sud XI, décembre.
- [02] Moinet N. (2010), Petite histoire de l'intelligence économique : une innovation à la française
- [03] Paturel R. et Richomme-Huet K. (2009), Les conceptions modernes et opérationnelles de l'intelligence économique et de l'artisanat, in Livre 6 : l'intelligence économique au service de l'artisanat et de la petite entreprise (sous la direction de), in Boutillier S., David M. et Fournier C. (2009), *Traité de l'artisanat et de la petite entreprise* (collectif sous la direction de), éditions Educaweb, p. 489-500
- [04] Fournier-Mickiewicz B. et Veyre C. (2005), Quelle politique d'intelligence territoriale ?, *Regards sur l'IE*, n°10, juillet-août, p. 20-33
- [05] Canepa D. (2005), Le bilan des expérimentations d'intelligence territoriale, *Regards sur l'IE*, n°10, juillet-août, p. 29-31
- [06] Hassid L., Jacques-Gustave P. et Moinet N. (1997), *Les PME face au défi de l'intelligence économique*, Editions Dunod, Paris
- [07] Pautrat R. (2003), L'Intelligence Économique à la croisée des chemins, *Agir Revue générale de stratégie*, « Divergences et enjeux mondiaux », Décembre, n°16, dans Adit, 2004., p. 60-63
- [08] Perrine S. (2006), *Intelligence économique et gouvernance compétitive*, La documentation française, 400 p.
- [09] Mongereau R. (2006), *Intelligence économique risques financiers et stratégiques des entreprises*, avis et rapports du Conseil Economique et Social, Paris, 145 pages
- [10] Lallemand D. (2002), *Défense économique intelligence économique et sécurité des systèmes d'information au XXIème siècle*, Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie, 4 p.
- [11] Daguzan J.-F. et Masson H. (2004), *L'intelligence économique : Quelles perspectives ?*, Paris : L'Harmattan et Fondation pour la recherche scientifique
- [12] Carayon B. (2006), *A armes égales : rapport au Premier Ministre*, La Documentation Française, 118 pages
- [13] Martre H. (2010), Interview privé au téléphone, Pascal Frion, 13 septembre, une heure
- [14] Lesca N. et Caron-Fasan M.-L. (2006), *Veille anticipative : une autre approche de l'intelligence économique*, Hermes-Sciences Lavoisier
- [15] Juillet A. (2004), *L'intelligence économique en France : les trois règles du succès*, *Revue Défense*, n° 112, Octobre, Paris
- [16] Préfecture de la Région Rhône-Alpes, Drir Rhône-Alpes, Afnor (2000), *Campagne Avantage Pme / Pmi en Rhône-Alpes : maîtriser l'information stratégique rapport de synthèse concepts et bonnes pratiques identifiées bilan quantitatif de la campagne*, 15 p.
- [17] Adit - Société Nationale d'Intelligence Stratégique et Ministère de l'Intérieur de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales (2004), *Intelligence économique et territoires - guide pratique : dispositif opérationnel d'intelligence territoriale et de sécurité économique*, document de travail à destination des Préfets, ne pas diffuser, 197 pages.
- [18] Cahier Industries (2007), *Le temps de l'intelligence économique*, Industries, Ministère de l'Economie et des Finances, n° 121, mars, p. 13-20
- [19] Delbecque E. et Pardini G. (2008), *Les politiques d'intelligence économique*, Puf
- [2] Cetisme partnership - *Co-operation to promote economic and technological intelligence in small and medium-sized enterprises* (2003), *Economic Intelligence : A guide for beginners and practitioners*, Cetisme, 115 pages
- [20] Juillet A. (2008), *Intelligence économique*, *La revue du Trésor*, n°8-9, août-septembre, p. 591-594
- [21] Bruté de Rémur D. (2006), *Ce que intelligence économique veut dire : comprendre, comment faire, prendre du recul*, Editions d'organisation
- [23] Carayon B. (2003), *Intelligence économique compétitivité et cohésion sociale : rapport au Premier Ministre*, La Documentation Française, 175 pages

- [24] Martre H. (1994), Intelligence économique et stratégie des entreprises, Commissariat Général du Plan, travaux de groupe (présidé par), La documentation Française, 213 p.
- [25] Levet J.-L. (2001), L'intelligence économique : mode de pensée, mode d'action, Economica
- [26] Nadoulek B. (1988), *L'intelligence stratégique*, Agence pour la diffusion de l'information technologique, (analyse comparée des matrices culturelles), Paris.
- [27] Pichot-Duclos J. (1994), L'intelligence économique : pour un modèle français, Défense Nationale, janvier, p. 73 à 85
- [28] Harbulot C. (1992), La machine de guerre économique : Etats-Unis Japon Europe, Economica
- [29] Frion P. (2003), Approche comparée des cultures de l'information : La culture de l'information à la française est-elle adaptée au début du 21^{ème} siècle ?, Regards sur l'Intelligence économique
- [30] Frion P. (2006), L'approche de l'information à la française sera-t-elle compétitive à l'ère de l'information ?, colloque Esce, Paris : CI et compétition internationale
- [31] Knauf A. (2010), Les dispositifs d'intelligence économique : compétences et fonctions utiles à leur pilotage, L'Harmatan, 248 p.
- [32] Achard P. (2005), La dimension humaine de l'intelligence économique, Hermes-Sciences Lavoisier
- [33] Rochet C. (2010), Politiques Publiques : de la stratégie aux résultats, De Boeck, 287 p.
- [34] Bachelard G. (1938/2004), La formation de l'esprit scientifique : contribution à une psychanalyse de la connaissance, Vrin Paris
- [35] Baumard P. (1991), Stratégie et surveillance des environnements concurrentiels, Editions Masson, Paris, 1991, 181 p.
- [36] Hamon J.-P. et Pichot-Duclos J. (2005), Intelligence cognitive : La France en retard d'un paradigme, Défense Nationale
- [37] Frion P. (2001), Accompagnement à la recherche d'information économique : l'intelligence économique expliquée pour une pme-pmi, Collection Intelligence économique pas à pas, Acrie éditions
- [38] Frion P. (2010a), From Information Acceptance to Information Refusal: Unity in Belief, Diversity in Actions in Information Science, Doctoral Forum, Colis 2010, London, June, 21-24th
- [39] Frion P. (2010b), Information Acceptance and Information Overload: Towards Information Refusal? *3rd international conference and doctoral consortium on organization development and change*, Iseor, the Organization Development and Change Division of the Academy of Management (USA), co-sponsored by the Management Consulting Division of the Aom., 14-16 juin, 13 p.
- [40] Frion P. (2010c), Questioning the progress paradigm for information: from information acceptance to information refusal, Isic 2010, Doctoral Workshop, September 27th, Murcia
- [41] Frion P. (2009), Le paradigme du progrès et la recherche d'information : quelles alternatives ? Séminaire Vsst 2009, Inist Vandoeuvre lès Nancy, 30-31 mars

Autres références sur le sujet

- Adit (1997), Mise en place d'un schéma régional d'intelligence économique en Basse-Normandie, Conseil Régional de Basse-Normandie, Adit, Préfecture de Région de Basse-Normandie, 42 p.
- Adit (2000), Guide pratique de la veille technologique et stratégique sur internet. Paris: Innovation 128, 2000. 250 pages + disquette.
- Adit (2001), Veille stratégique et intelligence économique : un nouvel atout concurrentiel pour votre entreprise, cd-rom
- Audigier M. (2006), Intelligence économique et taille de l'entreprise, in Perrine Serge (2006), Intelligence économique et gouvernance compétitive, La documentation française, p. 299-309
- Bernat J.-P. (2008), L'intelligence économique : co-construction d'une discipline via un réseau humain (sous la direction de), Hermes-Lavoisier
- Blanco S., Caron M.-L. et Lesca H. (1997), *Sélection et exploitation des signaux faibles de veille stratégique. Deux cas d'utilisation de guides utilisateurs*, Aims – Montréal.
- Bonthous J.-M. (1993), *Understanding Intelligence Across Cultures, Transcending Perceptual Biases, and Developing an Intelligent Corporation*, in *The International Journal of Intelligence and Counterintelligence*, vol. 6, n° 4, New York, (Etats-Unis), Intel Publishing, (analyses comparées Suède, Japon, Etats-Unis, France, Japon), 1993.
- Bournois F. (2004), Les Etats ne sont plus les acteurs clés de l'intelligence économique : radioscopie des grandes entreprises, in Daguzan J.-F. et Masson H. (2004), L'intelligence économique : Quelles perspectives ?, Paris : L'Harmattan et Fondation pour la recherche scientifique, p. 159-178
- Bouyeure C. (2006), conférence sur l'intelligence économique du 15 novembre, 171 rue de Grenelle, Ecole de Guerre Economique.
- Bouyeure C. (2008), Les Pme au coeur du dispositif d'intelligence économique, Intelligence économique et protection du capital immatériel : au-delà du concept, quelle réalité pour les Pme ? Regards croisés sur l'entreprise Igpde, 15 décembre, 12 p.
- Bouyeure C. (2009), Guide des bonnes pratiques en matière d'intelligence économique, Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, France, 48 p.
- Bouyeure C. (2010), La politique d'intelligence économique en France : situation et perspective, Rencontres Franco-Chinoise d'intelligence économique, Aix-en-Provence, 28 mai, 22 p.
- Bruté de Rémur D. (2008), La naissance de l'intelligence informationnelle, in Bernat Jean-Pierre (2008), L'intelligence économique : co-construction d'une discipline via un réseau humain (sous la direction de), Hermes-Lavoisier, pp. 141-173
- Caduc P. (2004), Intelligence économique et nouvelles technologies de l'information : un nouvel enjeu pour l'Etat et les entreprises, in Daguzan J.-F. et Masson H. (2004), L'intelligence économique : Quelles perspectives ?, Paris : L'Harmattan et Fondation pour la recherche scientifique, p. 59-71
- Cahier Industries (2001), L'intelligence économique, Industries, Ministère de l'Economie et des Finances, n° 64, février, p. 11-21
- Canepa D. (2006), Le Ministère de l'intérieur et l'intelligence territoriale, in Perrine Serge (2006), Intelligence économique et gouvernance compétitive, La documentation française, p. 53-58
- Canepa D. (200x), Le ministère de l'intérieur et l'intelligence territoriale, 4 p.
- Carayon B. (2004), Marché et stratégie industrielle : vers un meilleur partenariat public privé ? Le Figaro, 7 mai, 1 page
- Carayon B. (2005), Groupe de travail « Politique publique d'intelligence économique », lettre du 10 janvier, 1 page
- Carayon B. (2005), Le patriotisme économique en ordre de marche, revue de la Gendarmerie Nationale, 1er trimestre 2006, n° 218, p. 31-35
- Carayon B. (2005), Relancer la politique industrielle : enfin !, lettre du 6 janvier, 2 pages
- Carayon B. (2008), Changeons le monde, 27 pages
- Comité de Développement de l'Intelligence Economique et Stratégique (2005), Résultats 2002 / 2004, Classeur, Cdies, Lille

- Conseil Régional de Lorraine, Préfecture de la Région Lorraine et Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lorraine (2005), *Innovater développer protéger : 14 réponses en Lorraine apportées à vos questions en matière d'intelligence économique*, 28 p.
- Daguzan J.-F. (2004), *De l'Intelligence Economique à la décision stratégique ; du rapport Martre au rapport Carayon*, in Daguzan J.-F. et Masson H. (2004), *L'intelligence économique : Quelles perspectives ?*, Paris : L'Harmattan et Fondation pour la recherche scientifique, p. 15-28.
- Darpmi (2000), Réunion Nationale des Dire « intelligence économique », Douai, 13 octobre, 54 p.
- Delbecque E. (2006), *L'intelligence économique*, Puf,
- Esambert B. (1991), *La guerre économique mondiale*, Olivier Orban Editeur, 297 p.
- Juillet A. (2005), *Référentiel de formation en intelligence économique*, Commission nationale consultative de la formation à l'Intelligence Economique, Secrétariat Général de la Défense Nationale, Paris.
- Juillet A. (2007), *L'intelligence économique : une réponse aux enjeux du 21ème siècle*, Revue Défense, n° 126, février, Paris
- Juillet A. (2008), préface, in Bernat Jean-Pierre (2008), *L'intelligence économique : co-construction d'une discipline via un réseau humain (sous la direction de)*, Hermes-Lavoisier, pp. 19-21
- Junghans P. (2004), Interview de Bernard Carayon : décomplexer notre patriotisme économique, La Tribune, 10 octobre 2005
- Junghans P. (2004), *Maîtriser l'information stratégique*, La Tribune, 25 mai
- Lallemand D. (2004), *Défense économique intelligence économique et sécurité des systèmes d'information au XXIè siècle*, in Daguzan J.-F. et Masson H. (2004), *L'intelligence économique : Quelles perspectives ?*, Paris : L'Harmattan et Fondation pour la recherche scientifique, p. 53-58
- Moinet N. (2009), *L'épistémologie de l'intelligence économique face au défi de la communication*, Revue Internationale d'Intelligence Economique, vol.1-2, juillet-décembre, Lavoisier
- Pardini G. (2006), *La participation de l'intelligence économique à la souveraineté de l'état : vers une doctrine nationale ?*, in Perrine Serge (2006), *Intelligence économique et gouvernance compétitive*, La documentation française, p. 261-269
- Pardini G. et Delbecque E. (2006), *La politique publique d'intelligence territoriale : une réalité et des défis*, Regards sur l'IE, n°16, août-septembre-octobre, p. 56-59
- Paturel R. (2009), *Livre 6 : l'intelligence économique au service de l'artisanat et de la petite entreprise (sous la direction de)*, in Boutillier S., David M. et Fournier C. (2009), *Traité de l'artisanat et de la petite entreprise (collectif sous la direction de)*, éditions Educaweb
- Pautrat R. (1994), *L'intelligence économique : un nouveau défi et un grand enjeu pour la France*, *Défense* n°65, dossier : défense économique, guerre économique, septembre, pp.44-47.
- Pautrat R. (1995), *L'intelligence économique ou l'administration au service des entreprises*", *Cahiers de la fonction publique et de l'administration*, n°140, novembre, pp.4-6.
- Pautrat R. (1996), *L'intelligence économique ou l'administration au service des entreprises*", *Le Casoar*, octobre, pp.31-34.
- Pautrat R. (1996), *L'intelligence économique: un outil stratégique dans la guerre de l'information*", *Version originale*, L'Europe quelle Europe, n°6, pp.1-4.
- Pautrat R. (1998), *Intelligence économique et dynamiques de développement territorial*, *Veille*, n°13, avril, pp.10-14.
- Pautrat R. et Delbecque E. (2004), *L'Intelligence Territoriale : premier bilan et perspectives*, paru dans *Sentinel*, n°16-17, été., dans Adit, 2004, p. 84-87
- Pautrat R. et Delbecque E. (2004), *L'intelligence territoriale une idée neuve*, *Le Figaro*, 07 septembre 2004, dans Adit, 2004, p. 88-91
- Pautrat R. et Delbecque E. (2005), *La politique publique d'intelligence territoriale : une manifestation emblématique de l'Etat stratège et partenaire*, Regards sur l'IE, n°10, juillet-août, p. 25-28

- Pautrat R. et Delbecq E. (2006), La nouvelle politique publique : vers l'Etat stratège et partenaire, in Perrine Serge (2006), Intelligence économique et gouvernance compétitive, La documentation française, Isbn : 2-11-006048-4, p. 59-66
- Pautrat R., Préface au "Dossier: Du renseignement militaire à l'intelligence économique", *Cahiers de Mars*, Ihedn, 3ème trimestre 1999, pp.11-15.
- Pelissier M. (2009), Etude sur l'origine et les fondements de l'intelligence territoriale : l'intelligence territoriale comme une simple déclinaison de l'intelligence économique à l'échelle du territoire ?, *Revue Internationale d'Intelligence Economique*, vol.1-2, juillet-décembre, pp. 291-304, Lavoisier
- Pichot-Duclos J. (1993), L'intelligence économique, arme de l'après guerre-froide , *Défense Nationale*, décembre 1993, p. 83 à 104
- Préfecture de la Région Centre et du Loiret (2004), *Projet d'Action Stratégique de l'Etat de la région Centre*, 69 p.
- Préfecture de la Région d'Ile-de-France (2009), *Cahier des clauses techniques particulières : appui au montage, à l'organisation et au fonctionnement d'une cellule régionale d'intelligence économique Etat / Région en Ile-de-France*, 13 p.
- Préfecture de la Région Franche-Comté (2008), *Guide des bonnes pratiques en matière d'intelligence économique*, 15 p.
- Préfecture de la Région Ile-de-France (2008), *Schéma Régional d'Intelligence Economique*, 71 pages
- Préfecture de Région de Basse-Normandie (2007), *Région Basse-Normandie Appel à projets intelligence économique 2007*, 6 p.
- Raffarin J.-P. (2003), *Lettre du Premier Ministre au Député Carayon le 02 janvier*, dans Carayon Bernard (2003), *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale*, Documentation Française, p. 2-3
- Région de Gendarmerie de Poitou-Charente et Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (2009), *L'information stratégique constitue un nouvel enjeu économique pour toutes les entreprises*, 10 p.
- Rochet C. (2007), *Intelligence économique et dynamisme institutionnel*, Numéro spécial 174-175 intelligence économique et performance des entreprises, 2007, juillet, p. 54-77
- Sarkozy N. (2004), *Création une Délégation générale de l'Intelligence économique*, Communiqué de presse du Ministre d'État Ministre de l'Économie des Finances et de l'Industrie, 19 octobre, 2 pages
- Secrétariat Général de la Défense Nationale (1997), *Guide interministériel sur les systèmes d'information et applications sensibles*, Paris, 19 p.
- Secrétariat Général de la Défense Nationale (2005), *Maturité en sécurité des systèmes d'information : positionner son organisme en 9 questions*, 4 p.
- Secrétariat Général de la Zone de Défense Nord (1996), *L'intelligence économique au service de l'emploi*, colloque organisé par M. Alain Ohrel, 12 septembre à Lille
- Sic (2009), *L'invité du Sic : Cyril Bouyeure*, revue mensuelle de l'Ordre des experts-comptables, n° 276, juillet-août, p. 8-9
- Smith J. & Kossou L. (2008), *The Emergence and Uniqueness of Competitive Intelligence in France*, *Journal of Competitive Intelligence and Management*, Volume 4, Number 3, Scip